



One Land. Many Stories. A Shared Legacy.

Une terre, riche d'histoire et un héritage en commun.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le paysage de Grand-Pré est reconnu comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO

Kentville, Nouvelle-Écosse, le 30 juin 2012 – Le paysage de Grand-Pré a été ajouté à la prestigieuse liste des sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La décision a été annoncée lors de la 36^e rencontre du Comité du patrimoine mondial à Saint-Pétersbourg, en Russie. Le paysage de Grand-Pré s'ajoute donc aux lieux les plus emblématiques du monde, y compris les pyramides d'Égypte, la Grande Muraille de Chine et la Grande Barrière de corail, dans le cadre du patrimoine de l'humanité dans son ensemble.

L'annonce d'aujourd'hui a été accueillie favorablement par les différents groupes communautaires et représentants du gouvernement qui ont travaillé en collaboration avec des groupes d'intervenants clés pendant plus de cinq ans pour obtenir cette reconnaissance internationale du site, d'une superficie de 16 kilomètres carrés. Le site du patrimoine mondial du paysage de Grand-Pré, qui comprend des terres humides, le lieu historique national de Grand-Pré et une partie des collectivités de Grand-Pré et de Hortonville, est considéré comme la patrie symbolique du peuple acadien et un exemple d'accomplissement agricole de niveau international dans un endroit où les marées sont les plus hautes au monde.

« L'annonce d'aujourd'hui constitue un énorme accomplissement symbolique pour le peuple acadien, dont les ancêtres ont persévéré dans l'adversité et qui ont pris part à la réconciliation qui a mené à ce jour historique », a dit Gerald Boudreau, coprésident du comité consultatif Nomination Grand-Pré. « Cela confirme ce que nous savons depuis toujours, a dit son homologue et résident de la région Peter Herbin, coprésident du comité consultatif Nomination Grand-Pré. Le paysage de Grand-Pré est un trésor international de valeur universelle exceptionnelle. »

La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO vise à encourager les pays à protéger leur patrimoine culturel et naturel et à cerner les priorités ayant une valeur universelle exceptionnelle qui devraient être inscrites à la liste des sites du patrimoine mondial.

« Grand-Pré occupe depuis longtemps une place spéciale dans le cœur des Acadiens et des communautés agricoles de la province, a dit Ramona Jennex, ministre de l'Éducation, au nom de Leonard Preyra, ministre des Communautés, de la Culture et du Patrimoine. Maintenant, grâce à cette prestigieuse reconnaissance et à la protection qu'elle offre, tous

les Néo-Écossais et les gens de partout au monde seront en mesure d'apprécier la riche culture et le patrimoine de cette région pendant des années à venir.»

« Il s'agit d'une incroyable source de fierté pour les gens du comté de Kings et pour tous les Néo-Écossais, a dit Diana Brothers, préfet de la Municipalité du comté de Kings. La désignation rehaussera le profil du comté de Kings comme destination offrant une gamme remarquable d'attractions culturelles et naturelles, a ajouté Stephen Kerr, directeur général de l'Agence de développement régional de Kings.

Le paysage de Grand-Pré est le seizième lieu du patrimoine mondial du Canada et troisième de la Nouvelle-Écosse, avec le Vieux Lunenburg (1995) et les falaises fossilifères de Joggins (2008).

- 30 -

Communications :

[Barbara Madic](#)

Agente de communications

Nomination Grand-Pré

bmadic@kingsrda.ca

902-670-6453

Porte-parole :

[Gérald C. Boudreau](#)

Société nationale de l'Acadie, coprésident du comité consultatif

gcboudreau@g23.ca

[Peter Herbin](#)

Résident de la région, coprésident du comité consultatif

herbin.jewel@ns.sympatico.ca

Renseignements techniques :

[Christophe Rivet](#)

Gestionnaire de projet

Parcs Canada, Nomination Grand-Pré

christophe.rivet@pc.gc.ca

Consultez le www.landscapeofgrandpre.ca/indexfr.html pour obtenir plus de renseignements.